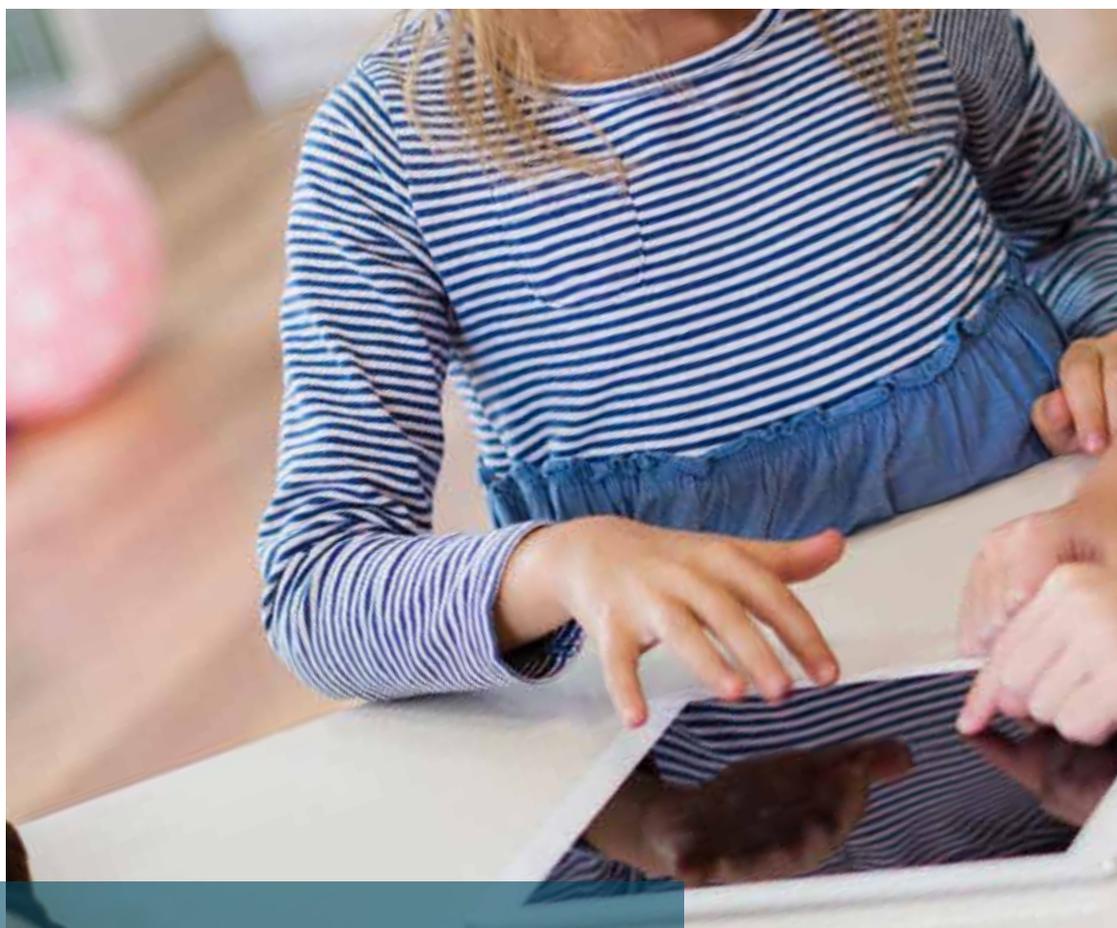




Administration communale  
de Reckange-sur-Mess



Fit fir d'Rentrée

# Schoulbuet 2021/2022

Reckeng op der Mess  
Éileng • Lampech • Piisseng  
Riedgen • Wickreng

<http://reckeng.schoul.lu>  
<http://www.reckange.lu>

Prêt pour la rentrée! - Bulletin scolaire 2021/2022

# Impressum

**Editeur responsable:**

Administration Communale  
de Reckange-sur-Mess

**Photos et Contenu:**

Personnel Enseignant, APERM, Elterevertrieeder, Maison Relais, A.C. Reckange-sur-Mess

**Mise en page:**

Julien Primout

**Impression:**

Reka Print +  
2a, Zare llot-Est  
L-4385 Ehlerange  
tél.: 48 26 36-1  
www.reka.lu

Imprimé sur du papier Circle offset recyclé

**KlimaPakt** | EUROPEAN  
ENERGY  
AWARD  
Meng Gemeng engagéiert sech

**myclimate** |  
neutral 01-14-56153  
Imprimé | myclimate.c



# Mot du bourgmestre



Carlo Muller  
bourgmestre

Il y a presque deux ans, l'année scolaire 2019/2020, subitement interrompue par la crise sanitaire et marquée par une reprise compliquée mais maîtrisée en mai 2020, a posé les jalons pour la rentrée 2021/2022, toujours sous le signe de la pandémie. Et là encore, je tiens à féliciter le corps enseignant, les services communaux, les parents mais surtout les élèves pour la sérénité dont ils ont fait preuve pour mener à bien cette année.

Nous voici donc arrivés à la fin de ces vacances scolaires, qui pour certains se sont avérées hautement éprouvantes en raison d'une météo plus que capricieuse et, à l'heure où j'écris ces lignes, nous ne pouvons pas réellement cerner l'impact que le virus aura sur la reprise des cours. Le nombre d'infections, en baisse après avoir connu une augmentation inquiétante, la propagation de la variante Delta d'un côté, combinée à un taux de vaccination de plus en plus élevé de l'autre, nous facilitera éventuellement la tâche en automne. Tout dépendra des mesures annoncées par le Ministère de l'Éducation ... croisons les doigts.

Au nom d'une pédagogie en constante évolution et résolument tournée vers le numérique, le parc informatique de l'école Kleesenberg, optimisé et achevé durant les années scolaires 2019/2020 et 2020/2021, facilite le travail au quotidien des élèves et des enseignants en tissant des liens de plus en plus étroits entre les livres et les écrans.

Les travaux de la nouvelle Maison Relais, située rue de la Montée à proximité du «bâtiment bleu», avancent à grand pas. Je tiens à faire mes excuses auprès des riverains du chantier pour les désagréments causés; des travaux de cette envergure sont voués à impacter la quiétude de certains plus que d'autres et nous en sommes navrés. Cependant, j'estime que ce type d'investissement n'est non seulement destiné au bien-être des enfants, mais un jour, chacun d'entre-nous pourra en profiter directement ou indirectement.

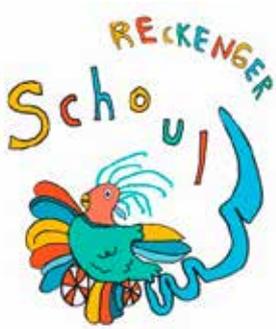
Je profite de cette préface pour vous présenter les «Fräizäitaktivitéiten», les activités de loisirs qui remplaceront les traditionnels cours d'option. En collaboration avec la Croix Rouge Luxembourgeoise, la commune de Reckange-sur-Mess a mis les petits plats dans les grands pour vous proposer un nouveau concept de loisirs et d'ateliers qui passionneront tous les élèves qui désirent y participer. Plus d'informations en page 24.

Petite piqûre de rappel pour les automobilistes: Quand l'école reprendra en automne, il y aura non seulement plus d'enfants dans les rues, mais il fera aussi jour moins longtemps et plus rapidement nuit. Nous appelons à toute votre vigilance quand les élèves seront sur le chemin de l'école.

Je souhaite à tous les élèves et au personnel enseignant une année scolaire 2021/2022 couronnée de succès et à vous, chers parents, une bonne lecture de ce bulletin scolaire.



# Chers parents



Ce bulletin scolaire nous permet de rassembler bon nombre d'informations sur la vie scolaire susceptibles de vous intéresser tout au long de l'année scolaire 2021/2022, sauf indications contraires du ministère de l'éducation vue la situation sanitaire extraordinaire.

En espérant que ce *Schoulbuët* vous serve de guide utile, nous souhaitons à vous et à vos enfants une année scolaire fructueuse.

**Le personnel enseignant de Reckange-sur-Mess**



## Ecole bleue:

- Cycle 1 Précoce A Christophe Diane & Gudendorff Carole
- Cycle 1 Précoce B Duarte Mandy & Bartz Blanche
- Cycle 1.1 & 1.2 A Pütz Michèle
- Cycle 1.1 & 1.2 B Schmit Anne & Nunes Michèle
- Cycle 1.1 & 1.2 C Schumann Josiane
- Cycle 3.1 A Bosa Lisa
- Cycle 3.1 B Meysembourg Max
- Cycle 4.1 A Dahm Fabienne & Peters Martine
- Cycle 4.1 B Olsem Fabien
- Cycle 4.2 A Ueberschlag Simone
- Cycle 4.2 B Bernard Kim



## Ecole jaune:

- Cycle 2.1 A Weber Nadine
- Cycle 2.1 B Michels Isabelle & Fürpass-Scheiwen Cheryll
- Cycle 2.2 A Bonaria Jacquie
- Cycle 2.2 B Hoeltgen Stéphanie (rempl. Leyder Manon)
- Cycle 3.2 A Oestreicher Myriam
- Cycle 3.2 B Lonien Corinne
- I-EBS Marson Christine

Toute l'actualité au cours de l'année:  
**<http://reckeng.schoul.lu>**

# Sommaire

Index	page
Mot du bourgmestre	3
Introduction	4
✂ Transport scolaire 2021/2022	6-7
✂ Calendrier scolaire	8
Quelques règles pour les enfants, les enseignants et les parents pour rendre la cohabitation plus agréable	9
Pas de portables dans les écoles	9
Rentrée des classes 2021/2022	10
Horaires des classes de l'école fondamentale de Reckange-sur-Mess	10
Surveillance	10
Annuaire scolaire	10
Les différents organes de l'enseignement fondamental	11-23
Nos équipes pédagogiques	14
Présentation des différents cycles	15
Cycle 1 Précoce	15
Cycle 1 et le plurilinguisme	15
Cycle 2, 3 et 4	15
Impressions de l'année 2020/2021: activités pédagogiques	16-17
Départ des élèves du cycle 4.2.	18
Obligation scolaire	18
Absences /Excuses	18
✂ Formulaire: excuse/libération de cours	19
Distribution gratuite de lait et fruits	20
Bibliothèque scolaire	20
Plan de développement scolaire	20
Le bilan intermédiaire C1-C4	21
Le bilan de fin de cycle	21
Procédure d'orientation au cycle 4	21
Sécurité - Santé	22
Maison Relais	23
Fräizäitaktivitéiten	24
Jugendhaus	25
De séchere Schoulwee	26
Restez connectés	27

## Transport scolaire 2021/2022

# Horaires du transport scolaire



L'Administration communale invite tous les parents d'élèves à profiter du service de transport scolaire gratuit.



Le transport scolaire est disponible pour tous les enfants, du cycle 1 précoce au cycle 4.2.

Nous voulons attirer votre attention sur des problèmes de parking aux alentours de l'école. Nous vous invitons de profiter du bus scolaire ou de venir chercher votre enfant à pied. Si ce n'est pas possible, veuillez-vous garer dans les rues proches de l'école aux endroits autorisés ou profiter de la zone «KISS & GO».

Il est clair que l'emplacement défini comme aire «KISS & GO» est à utiliser exclusivement pour l'embarquement et le débarquement des élèves pendant la durée de cette manœuvre.

Il est donc interdit de s'y garer pour aller chercher son enfant à l'école.

### Accompagnatrices des bus

Bus	Bus 1	Bus 2
Nom	Schumann Joëlle	Diederich Cindy
Tél. Privé	621 20 90 10	621 78 86 59



Nous tenons à vous informer que la mission du personnel surveillant du transport scolaire se limite à la surveillance de la discipline dans le bus et du contrôle de descente du bus des enfants.

### Règles de conduite à respecter

Les parents sont tenus d'inviter leur enfant à se conformer aux instructions du personnel de surveillance et des chauffeurs de bus.

### Mesures prises en cas de non-respect

Les sanctions sont prononcées et appliquées par le collège des bourgmestre et échevins, sur présentation d'un rapport écrit de l'accompagnatrice.

\*

En fonction du contexte ou des circonstances particulières, le collège des bourgmestre et échevins se donne toute latitude pour adapter la sanction à la gravité de la faute (par exemple une exclusion temporaire ou définitive du transport scolaire à l'encontre d'un élève).

Les exclusions du transport scolaire ne dispensent pas l'élève de l'obligation scolaire.



## Transport scolaire 2021/2022

### MATIN • ALLER (Lundi à vendredi)

#### BUS 1 (Ehlinge - Ecole)

Ehlinge – Am Brill	7h31
Ehlinge – Rue du Centre	7h34
Ehlinge – Um Buer	7h36
Reckange-sur-Mess - Réispelt	7h41
Reckange-sur-Mess – Ecole	7h45

### MATIN • ALLER (Lundi à vendredi)

#### BUS 2 (Pissange - Ecole)

Pissange – Wäschbuer	7h26
Limpach – Rue du Ruisseau	7h31
Roedgen – Rue de Luxembourg	7h40
Reckange-sur-Mess – Ecole	7h45

### MATIN • RETOUR (Lundi à vendredi)

#### BUS 1 (Ecole - Ehlinge)

Reckange-sur-Mess - Ecole (arrivée)	12h25
Reckange-sur-Mess - Ecole (départ)	12h33
Reckange-sur-Mess – Réispelt	12h36
Ehlinge – Am Brill	12h41
Ehlinge – Rue du Centre	12h44
Ehlinge – Um Buer	12h46

### MATIN • RETOUR (Lundi à vendredi)

#### BUS 2 (Ecole - Pissange)

Reckange-sur-Mess - Ecole (arrivée)	12h25
Reckange-sur-Mess - Ecole (départ)	12h33
Roedgen – Rue de Luxembourg	12h38
Limpach – Rue du Ruisseau	12h47
Pissange – Wäschbuer	12h52

\*

### MATIN • ALLER (Samedi)

#### BUS 1 (Ehlinge - Ecole)

Ehlinge – Am Brill	7h36
Ehlinge – Rue du Centre	7h39
Ehlinge – Um Buer	7h41
Reckange-sur-Mess – Réispelt	7h46
Reckange-sur-Mess – Ecole	7h50

### MATIN • ALLER (Samedi)

#### BUS 2 (Pissange - Ecole)

Pissange – Wäschbuer	7h31
Limpach – Rue du Ruisseau	7h36
Roedgen – Rue de Luxembourg	7h45
Reckange-sur-Mess – Ecole	7h50

### MATIN • RETOUR (Samedi)

#### BUS 1 (Ecole - Ehlinge)

Reckange-sur-Mess - Ecole (arrivée)	11h40
Reckange-sur-Mess - Ecole (départ)	11h47
Reckange-sur-Mess – Réispelt	11h50
Ehlinge – Am Brill	11h55
Ehlinge – Rue du Centre	11h58
Ehlinge – Um Buer	12h00

### MATIN • RETOUR (Samedi)

#### BUS 2 (Ecole - Pissange)

Reckange-sur-Mess - Ecole (arrivée)	11h40
Reckange-sur-Mess - Ecole (départ)	11h47
Roedgen – Rue de Luxembourg	11h52
Limpach – Rue du Ruisseau	12h01
Pissange – Wäschbuer	12h06

## Transport 2021/2022 - Fräizäitaktivitéiten (àpd 8 novembre 2021, cf. p. 24)

### APRES-MIDI • ALLER (Lundi, mercredi & vendredi)

#### BUS 3 (Ehlinge - Ecole)

Ehlinge – Am Brill	14h06
Ehlinge – Rue du Centre	14h09
Ehlinge – Um Buer	14h11
Reckange-sur-Mess - Réispelt	14h16
Reckange-sur-Mess – Ecole	14h20

### APRES-MIDI • ALLER (Lundi, mercredi & vendredi)

#### BUS 4 (Pissange - Limpach)

Pissange – Wäschbuer	14h01
Limpach – Rue du Ruisseau	14h06
Roedgen – Rue de Luxembourg	14h15
Reckange-sur-Mess - Ecole	14h20
Limpach – Ancienne Ecole	14h25

### APRES-MIDI • RETOUR (Lu, me & ve)

#### BUS 3 (Ecole - Ehlinge)

Reckange-sur-Mess - Ecole (arrivée)	15h55
Reckange-sur-Mess - Ecole (départ)	16h05
Reckange-sur-Mess – Réispelt	16h08
Ehlinge – Am Brill	16h11
Ehlinge – Rue du Centre	16h14
Ehlinge – Um Buer	16h16

### APRES-MIDI • RETOUR (Lu, me & ve)

#### BUS 4 (Limpach - Pissange)

Limpach - Ancienne Ecole (arrivée)	15h55
Limpach – Ancienne Ecole (départ)	16h00
Reckange-sur-Mess – Ecole	16h05
Roedgen – Rue de Luxembourg	16h12
Limpach – Rue du Ruisseau	16h17
Pissange – Wäschbuer	16h22

# Calendrier scolaire 2021/2022

2022											
August	September	Oktober	November	Dezember	Januar	Februar	März	April	Mai	Juni	Juli
1 So	1 Mi	1 Fr	1 Mo	1 Mi	1 Sa	1 Di	1 Di	1 Fr	1 So	1 Mi	1 Fr
2 Mo	2 Do	2 Sa	2 Di	2 Do	2 So	2 Mi	2 Mi	2 Sa	2 Mo	2 Do	2 Sa
3 Di	3 Fr	3 So	3 Mi	3 Fr	3 Mo	3 Do	3 Do	3 So	3 Di	3 Fr	3 So
4 Mi	4 Sa	4 Mo	4 Do	4 Sa	4 Di	4 Fr	4 Fr	4 Mo	4 Mi	4 Sa	4 Mo
5 Do	5 So	5 Di	5 Fr	5 So	5 Mi	5 Sa	5 Sa	5 Di	5 Do	5 So	5 Di
6 Fr	6 Mo	6 Mi	6 Sa	6 Mo	6 Do	6 So	6 So	6 Mi	6 Fr	6 Mo	6 Mi
7 Sa	7 Di	7 Do	7 So	7 Di	7 Fr	7 Mo	7 Mo	7 Do	7 Sa	7 Di	7 Do
8 So	8 Mi	8 Fr	8 Mo	8 Mi	8 Sa	8 Di	8 Di	8 Fr	8 So	8 Mi	8 Fr
9 Mo	9 Do	9 Sa	9 Di	9 Do	9 So	9 Mi	9 Mi	9 Sa	9 Mo	9 Do	9 Sa
10 Di	10 Fr	10 So	10 Mi	10 Fr	10 Mo	10 Do	10 Do	10 So	10 Di	10 Fr	10 So
11 Mi	11 Sa	11 Mo	11 Do	11 Sa	11 Di	11 Fr	11 Fr	11 Mo	11 Mi	11 Sa	11 Mo
12 Do	12 So	12 Di	12 Fr	12 So	12 Mi	12 Sa	12 Sa	12 Di	12 Do	12 So	12 Di
13 Fr	13 Mo	13 Mi	13 Sa	13 Mo	13 Do	13 So	13 So	13 Mi	13 Fr	13 Mo	13 Mi
14 Sa	14 Di	14 Do	14 So	14 Di	14 Fr	14 Mo	14 Mo	14 Do	14 Sa	14 Di	14 Do
15 So	15 Mi	15 Fr	15 Mo	15 Mi	15 Sa	15 Di	15 Di	15 Fr	15 So	15 Mi	15 Fr
16 Mo	16 Do	16 Sa	16 Di	16 Do	16 So	16 Mi	16 Mi	16 Sa	16 Mo	16 Do	16 Sa
17 Di	17 Fr	17 So	17 Mi	17 Fr	17 Mo	17 Do	17 Do	17 So	17 Di	17 Fr	17 So
18 Mi	18 Sa	18 Mo	18 Do	18 Sa	18 Di	18 Fr	18 Fr	18 Mo	18 Mi	18 Sa	18 Mo
19 Do	19 So	19 Di	19 Fr	19 So	19 Mi	19 Sa	19 Sa	19 Di	19 Do	19 So	19 Di
20 Fr	20 Mo	20 Mi	20 Sa	20 Mo	20 Do	20 So	20 So	20 Mi	20 Fr	20 Mo	20 Mi
21 Sa	21 Di	21 Do	21 So	21 Di	21 Fr	21 Mo	21 Mo	21 Do	21 Sa	21 Di	21 Do
22 So	22 Mi	22 Fr	22 Mo	22 Mi	22 Sa	22 Di	22 Di	22 So	22 So	22 Mi	22 Fr
23 Mo	23 Do	23 Sa	23 Di	23 Do	23 So	23 Mi	23 Mi	23 Sa	23 Mo	23 Do	23 Sa
24 Di	24 Fr	24 Mo	24 Mi	24 Fr	24 Do	24 So	24 Do	24 So	24 Di	24 Fr	24 So
25 Mi	25 Sa	25 Mo	25 Do	25 Sa	25 Di	25 Fr	25 Fr	25 Mo	25 So	25 Sa	25 Mo
26 Do	26 So	26 Di	26 Fr	26 So	26 Mi	26 Sa	26 Sa	26 Di	26 Do	26 So	26 Di
27 Fr	27 Mo	27 Mi	27 Sa	27 Mo	27 Do	27 So	27 So	27 Mi	27 Fr	27 Mo	27 Mi
28 Sa	28 Di	28 Do	28 So	28 Di	28 Fr	28 Mo	28 Mo	28 Do	28 Sa	28 Di	28 Do
29 So	29 Mi	29 Fr	29 Mo	29 Mi	29 Sa	29 Di	29 Di	29 So	29 So	29 Mi	29 Fr
30 Mo	30 Do	30 Sa	30 Di	30 Do	30 So	30 Mi	30 Mi	30 Sa	30 Mo	30 Do	30 Sa
31 Di	31 So	31 So	31 Fr	31 Fr	31 Mo	31 Do	31 Do	31 Do	31 Di	31 So	31 So

Remarques :

La veille des vacances de Toussaint, de Noël, de Carnaval, de Pâques et de la Pentecôte, les élèves sont congédiés à la fin des cours du vendredi. Le lendemain de la 1<sup>ère</sup> communion, les classes du 3<sup>e</sup> cycle de l'enseignement fondamental fonctionnent normalement. Toutefois, les enseignants de ces classes voudront bien accepter d'éventuelles excuses écrites concernant les absences d'élèves au cours de la matinée. Il en est de même pour le jour du pèlerinage à Notre-Dame de Luxembourg.

cycle 2-4 semaine A
cycle 2-4 semaine B
cycle 2-4 semaine C
cours pour cycle 1.1.-1.2.
vacances et congés

# Quelques règles pour les enfants, les enseignants et les parents pour rendre la cohabitation plus agréable

## Les objectifs de ces règles sont:

1. d'assumer un climat d'entente entre enfants, enseignants et parents à l'école.
2. de développer la tolérance, le respect et l'équité.

## Pour les enfants:

1. Nous arrivons à l'heure à l'école.
2. Nous respectons notre matériel, celui des autres élèves et celui de l'école.
3. Nous maintenons la propreté du bâtiment et de la cour d'école et jetons nos déchets à la poubelle.
4. Nous nous respectons les uns les autres (camarades, enseignants et tous les adultes travaillant à l'école).
5. Nous ne volons rien à personne et nous ne mentons pas.

## Pour les enseignants:

1. Nous créons une atmosphère dans laquelle chaque enfant se sent à l'aise pour apprendre et s'épanouir.
2. Nous transmettons aux enfants un savoir de base optimal pour leur vie future.
3. Nous respectons les enfants et leurs qualités diverses et agissons en fonction de leurs besoins.
4. Nous sommes ouverts au dialogue.

## Pour les parents:

1. Nous veillons à ce que nos enfants arrivent à l'heure à l'école. (Si les enfants arrivent régulièrement en retard, les minutes seront cumulées. Si ce cumul, des minutes, dépasse une heure, le personnel enseignant le transmet à l'administration communale et les enfants reçoivent l'annotation suivante: «une heure d'absence non-excusee».)
2. Nous faisons en sorte que le matériel scolaire et les travaux de nos enfants soient en ordre et qu'ils n'oublient pas les affaires dont ils ont besoin pour les cours.
3. Si nos enfants manquent les cours ou ne participent pas au cours de gymnastique ou de natation, nous rédigeons une excuse à l'adresse du personnel enseignant. (A partir du 3<sup>e</sup> jour d'absence, un certificat médical est nécessaire.)
4. Dans l'intérêt de nos enfants, nous travaillons en collaboration avec le personnel enseignant et nous les soutenons dans leurs efforts.

## Pas de portables dans les écoles

Comme en cas d'urgence, les parents peuvent joindre les enseignants de leurs enfants par le téléphone de l'école, et comme les élèves peuvent joindre leurs parents ou un responsable par la même voie, il est interdit d'apporter des portables en classe, et ceci pour ne pas déranger le bon déroulement des leçons et pour empêcher une utilisation abusive. Une exception est faite pour les élèves fréquentant le cycle 4, si jamais un élève doit apporter son portable, il le met dans une boîte au début du cours de la matinée et le récupère à la fin des cours.



## Rentrée des classes 2021/2022

La rentrée des classes du cycle 1 précoce aura lieu **mercredi, le 15 septembre 2021 à 7h35** jusqu'à 12h30.

La rentrée des classes du cycle 1.1 et 1.2 aura lieu **mercredi, le 15 septembre 2021 à 7h50** jusqu'à 12h30.

La rentrée des classes des cycles 2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1 et 4.2 aura lieu **mercredi, le 15 septembre 2021 à 7h50** jusqu'à 12h30.

Septembre

15

## Horaires des classes

**Précoce:** du lundi au vendredi de 7h35 à 12h30

**Cycles 1.1 et 1.2:** du lundi au vendredi de 7h50 à 12h30 et ces samedis (13.11 / 11.12 / 15.01 / 26.02 / 12.03 / 14.05 / 11.06 / 09.07) de 7h55 à 11h45.

**Cycles 2.1 - 4.2:** du lundi au vendredi de 7h50 à 12h30 et le samedi de 7h55 à 11h45.

Attention aux semaines A, B et C.

Une surveillance est assurée par des enseignants 10 minutes avant le début officiel des cours des classes des cycles 1 - 4, ainsi que 10 minutes après les heures de classe dans l'enceinte scolaire.

Il est rappelé aux parents et aux élèves qu'il est défendu aux écoliers de quitter l'enceinte scolaire avant le commencement des classes sans l'autorisation préalable de la personne responsable de la surveillance. Pour ne pas entraver le début des cours, le personnel enseignant prie les parents de ne pas accompagner les enfants dans les bâtiments au début des cours.

## Annuaire scolaire

Classe / Branche	Nom	N° téléphone	E-mail
Maison Relais	Wester Laurence	26 37 12 70	relais.reckange@croix-rouge.lu
Cycle 1 Précoce	Christophe Diane	26 37 12 50	diane.christophe@education.lu
Cycle 1 Précoce	Gudendorff Carole	26 37 12 50	carole.gudendorff@education.lu
Cycle 1 Précoce	Duarte Mandy	28 38 70 09	marina.duarte@education.lu
Cycle 1 Précoce	Bartz Blanche	28 38 70 09	blanche.bartz@education.lu
Cycle 1	Pütz Michèle	26 37 12 20	michele.putz@education.lu
Cycle 1	Schmit Anne & Nunes Michèle	26 37 12 30	anne.schmit@education.lu
Cycle 1	Schumann Josiane	26 37 12 40	josiane.vandesluis@education.lu
Cycle 2.1	Weber Nadine	26 37 12 31	nadine.weber@education.lu
Cycle 2.1	Michels Isabelle	26 37 12 33	isabelle.michels@education.lu
Cycle 2.1	Fürpass-Scheiwen Cheryll	26 37 12 33	cheryll.scheiwen@education.lu
Cycle 2.2	Bonaria Jacquie	26 37 12 35	jacquie.bonaria@education.lu
Cycle 2.2	Hoeltgen Stéphanie	26 37 12 34	stephanie.hoeltgen@education.lu
Cycle 3.1	Bosa Lisa	26 37 12 26	lisa.bosa@education.lu
Cycle 3.1	Meysembourg Max	26 37 12 23	max.meysembourg@education.lu
Cycle 3.2	Lonien Corinne	26 37 12 44	corinne.lonien@education.lu
Cycle 3.2	Oestreicher Myriam	26 37 12 41	myriam.oestreicher@education.lu
Cycle 4.1	Olsem Fabien	26 37 12 22	fabien.olsem@education.lu
Cycle 4.1	Dahm Fabienne	26 37 12 21	fabienne.dahm@education.lu
Cycle 4.1	Peters Martine	26 37 12 21	martine.peters@education.lu
Cycle 4.2	Bernard Kim	26 37 12 24	kim.bernard@education.lu
Cycle 4.2	Ueberschlag Simone	26 37 12 25	simone.ueberschlag@education.lu
Enseignants intervenants et appui	Felten-Pabst Nicole Wagner Martine Bräuer Tim Jean Elena Tironi Stéphanie		nicole.pabst@education.lu martine.wagner@education.lu tim.brauer@education.lu elena.jean@education.lu stephanie.tironi@education.lu
Institutrice I-EBS	Marson Christine	26 37 12 47	christine.marson@education.lu
Direction de région Sanem	Secrétariat	247-65950 247-65951	secretariat.sanem@men.lu
Ligue médico - social		48 83 33-1	

# Les différents organes de l'enseignement fondamental

## 1. Le comité d'école

Présidente

Martine Peters



Membres

Bernard Kim



Bonaria

Jacque



Bosa

Lisa



Gudendorff

Carole



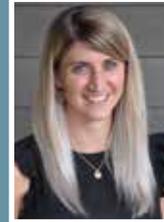
Schmit

Anne



Ueberschlag

Simone



### Missions

- Élaborer une proposition d'organisation scolaire de l'école en tenant compte du plan de développement scolaire
- Élaborer un plan de développement scolaire (PDS) et participer à son évaluation
- Élaborer une proposition sur la répartition du budget
- Donner son avis sur toute question qui concerne le personnel de l'école ou sur lequel la commission scolaire le consulte
- Déterminer les besoins en formation continue du personnel
- Organiser la gestion du matériel didactique et informatique de l'école
- Approuver l'utilisation du matériel didactique

## 2. L'équipe pédagogique

Dans chaque école, le personnel enseignant et le personnel éducatif en charge des classes d'un même cycle constituent une équipe pédagogique. Le coordinateur de cycle assure les tâches de coordination et représente l'équipe.

### Coordinatrices 2021/2022

**Cycle 1:** Anne Schmit • **Cycle 2:** Jacquie Bonaria • **Cycle 3:** Lisa Bosa • **Cycle 4:** Simone Ueberschlag

### Missions

- Organiser les apprentissages et les mesures de différenciation pour transporter au niveau des classes du cycle d'apprentissage les dispositions du plan d'études ainsi que les objectifs du PDS
- Répartir les activités d'apprentissage et les heures d'appui en fonction des besoins des élèves du cycle d'apprentissage entre les membres de l'équipe
- De se concerter, le cas échéant avec les autres équipes, sur le matériel didactique à utiliser et de le proposer pour approbation au comité d'école
- D'élaborer en concertation avec les membres des équipes pédagogiques des cycles d'apprentissage précédent et subséquent concernés des stratégies de prise en charge continue pour les élèves qui présentent une avance ou un retard par rapport aux compétences à développer dans le temps imparti
- De se concerter avec des représentants de l'équipe multi- professionnelle pour organiser l'encadrement des élèves bénéficiant d'un plan de prise en charge individualisé et pour assurer le suivi
- De se concerter avec des membres du personnel de la maison relais afin d'assurer la cohérence des apprentissages



### 3. La direction de l'enseignement fondamental de la région Sanem



Directeur de région : Kloos Philippe  
Directeurs adjoints : Claus Paul  
Garofalo Véronique  
Kuffer Lyne

#### Adresse & Contact

3, avenue de la Fonte  
L-4364 Esch-sur-Alzette  
Bâtiment E  
Tel: 247-65950 / 247-65951  
E-Mail : [secretariat.sanem@men.lu](mailto:secretariat.sanem@men.lu)

#### Dans le détail, les directions de l'enseignement fondamental sont en charge de

- la gestion administrative et la surveillance pédagogique des écoles de leur région ;
- la consultation et l'accompagnement des professionnels ;
- l'insertion professionnelle des jeunes enseignants et éducateurs ;
- la gestion des relations entre le personnel enseignant à l'intérieur des écoles et les relations des domaines école-élève et école-parents.

#### Après concertation avec les présidents des comités d'école, les directions de l'enseignement fondamental

- organisent les mesures d'inclusion scolaire ;
- suivent la mise en œuvre des plans de développement de l'établissement scolaire ;
- déterminent les priorités en matière de développement professionnel des acteurs, notamment en vue de l'établissement d'une collaboration effective et confiante entre les écoles et les structures d'éducation et d'accueil du secteur non formel.

### 4. La commission scolaire

#### Les membres de la commission scolaire sont :

<b>Président</b>	Christian TOLKSDORF
<b>Secrétaire</b>	James THOMES
<b>Membres</b>	Kevin COIMBRA LOPES Isabella SABIDUSSI Sandra TARPANI Monique AUDRY
<b>Comité d'école</b>	Anne SCHMIT Martine PETERS
<b>Elterevertriebung</b>	Tessy LOUTSCH Norbert MATHIEU
<b>Directeur de région</b>	Philippe KLOOS

### Les missions de la commission scolaire:

- coordonner les propositions concernant l'organisation des écoles et du plan de réussite scolaire et formuler un avis pour le conseil communal ;
- faire le suivi de la mise en oeuvre de l'organisation scolaire et du plan de réussite scolaire ;
- promouvoir les mesures d'encadrement périscolaire en favorisant l'information, les échanges et la concertation entre les parents, le personnel intervenant dans les écoles et les services et organismes assurant la prise en charge des élèves en dehors de l'horaire scolaire normal ;
- émettre un avis sur les rapports établis par l'Agence pour le Développement de la qualité de l'enseignement des écoles et de porter à la connaissance du collège des bourgmestre et échevins tout ce qu'elle juge utile ou préjudiciable aux intérêts de l'enseignement fondamental.

Le directeur de région assiste obligatoirement aux séances de la commission scolaire consacrées à l'organisation scolaire. Il est également invité aux autres séances.

## 5. Les représentants des parents

**Membres:** Loutsch Tessa  
Mathieu Norbert  
Sabidussi Isabella

### Missions:

Sur convocation du président du comité d'école ainsi que chaque fois qu'ils en font la demande, les représentants des parents se réunissent avec le comité d'école, pour

- discuter, et le cas échéant, amender et compléter la proposition d'organisation de l'école ainsi que le plan de réussite scolaire élaborés par le comité d'école ;
- organiser les réunions et manifestations communes des partenaires scolaires ;
- formuler, en y associant les élèves, des propositions sur toutes les questions en relation avec l'organisation de la vie scolaire.

*„Wann Dir mat engem vun eis schwätze wëllt, dann zéckt net a schwätzt eis einfach un oder schéckt eng E-Mail un d'Adress [elterevertrieder@reckange.lu](mailto:elterevertrieder@reckange.lu) oder schreift eis e Bréif a werft en an eis Bréifkëscht déi sech niift der Entréedier vum ale Gebai befënnt.“*

## 6. APERM

L'APERM est l'association de parents d'élèves, représentative de l'ensemble des parents de la Commune de Reckange-sur-Mess qui aide les parents à s'intéresser à l'éducation de leurs enfants et suscite la participation de tous les parents pour collaborer avec l'école.

Elle organise différentes activités scolaires et parascolaires en collaboration avec les enseignants (p.ex. la fête scolaire, la coupe scolaire) et contribue au financement d'autres activités scolaires (p.ex. lectures d'auteurs dans les différentes classes, nouveau mobilier pour la bibliothèque scolaire ou la maison relais).

Ganz frou wiere mir wa nach Léit am Comité wëlte mat hëllefen. Wann dir interesséiert sidd, da mëllt lech w.e.g. per Email : [info@aperm.lu](mailto:info@aperm.lu).

Méi Detailler zu äisen Aktivitéiten an och allgemeng Informatiounen fannt dir

**op Facebook (APERM Elterevereenegung Reckeng op der Mess).**



## Nos équipes pédagogiques

### Cycle 1



De gauche à droite :

Gudendorff Carole, Christophe Diane, Schmit Anne, Schumann Josiane, Pütz Michèle, Duarte Mandy, Bartz Blanche, Nunes Michèle

### Cycle 2



De gauche à droite :

Weber Nadine, Michels Isabelle, Bonaria Jacquie, Hoeltgen Stéphanie, Fürpass-Schewen Cheryll

### Cycle 3



De gauche à droite :

Oestreicher Myriam, Lonien Corinne, Bosa Lisa, Meysembourg Max

### Cycle 4



De gauche à droite :

Peters Martine & Dahm Fabienne, Ueberschlag Simone, Bernard Kim, Olsem Fabien

### Chers parents,

Les titulaires de classe sont toujours à votre écoute, n'hésitez pas à accepter cette offre en cas de problèmes. Le titulaire de classe doit toujours être votre première personne de contact.

### Enseignants intervenants et appui



De gauche à droite : Wagner Martine, Felten-Pabst Nicole, Bräuer Tim, Jean Elena, Tironi Stéphanie

### Intervenant I-EBS



#### Marson Christine

Notre école dispose d'une institutrice spécialisée I-EBS. Cette enseignante a pour mission d'assurer et de coordonner l'assistance et la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques. L'accompagnement se fait selon une approche inclusive, en concertation avec les équipes pédagogiques et en collaboration étroite avec les titulaires de classe.

### Intervenants E-SEB



#### Justen Christiane, Schoos Sandra

Les éducatrices graduées de l'équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB) ont pour mission d'assurer, en collaboration avec les écoles et les instituteurs, la prise en charge des élèves à besoins, si la prise en charge par l'école n'est pas suffisante. La commission d'inclusion (CI) définit la forme de prise en charge.

# Présentation des différents cycles

## • Cycle 1 précoce

Chaque enfant âgé de trois ans révolus avant le premier septembre 2021 peut être admis dans une classe de l'éducation précoce. Il n'y a pas d'admission en cours de l'année (sauf déménagement). Bien que l'éducation précoce fasse partie du système scolaire, l'inscription est facultative. En classe, les enfants sont encadrés par une équipe pédagogique et éducative. Celle-ci est constituée par une institutrice de l'enseignement préscolaire et une éducatrice.



Les objectifs principaux de l'éducation précoce sont :

- L'intégration sociale
- La langue luxembourgeoise
- Le passage harmonieux à la vie scolaire



## • Cycle 1 et le plurilinguisme

Chaque enfant ayant atteint l'âge de 4 ans révolus avant le premier septembre 2021 est soumis à l'obligation scolaire et doit suivre l'éducation préscolaire.

Dans le contexte plurilingue particulier du Luxembourg, un des objectifs prioritaires de l'éducation du cycle 1 consiste dans le développement de la langue luxembourgeoise. Il s'agit de la langue de communication commune et elle constitue un apport important pour la socialisation et l'intégration des enfants. Le luxembourgeois facilite aussi l'apprentissage ultérieur de la langue allemande dans laquelle se fait l'enseignement de l'écriture et de la lecture dès la 1ère année d'études primaires (cycle 2.1). L'initiation à la langue française s'ajoute aussi aux missions du cycle 1, par le biais d'activités ludiques comme des chansons, des comptines, et de petites histoires.

## • Cycles 2, 3 et 4

En principe chaque enfant ayant 6 ans révolus avant le premier septembre 2021 doit suivre les cours de l'enseignement primaire.

Les deuxième, troisième et quatrième cycle de l'enseignement fondamental comprennent les domaines de développement et d'apprentissage suivants : l'alphabétisation, les langues allemande, française et luxembourgeoise, ainsi que l'ouverture aux langues ; les mathématiques ; l'éveil aux sciences et les sciences humaines et naturelles; l'expression corporelle, la psychomotricité, les sports et la santé ; l'éveil à l'esthétique, à la création et à la musique et la vie et société.







## Charity Run pour l'a.s.b.l. «Reckeng hëlleft»



\*



## Plantation d'arbres avec le garde-forestier

En compagnie du garde-forestier Monsieur Luca Sannipoli, les élèves des classes de Nadine Weber et Jacque Bonaria (cycle 2) ont planté des arbres à Reckange.





## Départ des élèves du cycle 4.2



Pour les élèves du cycle 4.2 de l'année scolaire 2020-2021, le 15 juillet 2021 était le dernier jour de classe dans l'école fondamentale. A la rentrée scolaire, ils commenceront une nouvelle étape importante de leur vie dans l'enseignement secondaire. Nous leur souhaitons beaucoup de succès pour leur avenir.

\*

## Obligation scolaire

La fréquentation d'une classe du cycle 1.1 est obligatoire pour tout enfant âgé de quatre ans révolus avant le 1<sup>er</sup> septembre de l'année en cours.

Remarque : Les cours du samedi des cycles 2.1 - 4.2 font partie de l'horaire normal et sont donc obligatoires. Pour les élèves du cycle 1.1 et 1.2, seulement certains samedis font partie de l'horaire normal et sont donc obligatoires (13.11/11.12/15.01/26.02/12.03/14.05/11.06/09.07).

### Absences

Si un enfant ne peut fréquenter l'école pour cause de maladie ou pour une autre raison, il est indispensable d'en informer le personnel enseignant dans les meilleurs délais.

**L'obligation de la remise d'une excuse écrite par après reste maintenue.** Pour toute absence à partir de trois jours due à une maladie, l'élève devra présenter un certificat médical.

Des dispenses de fréquentation peuvent être accordées sur demande motivée des parents :

- par l'instituteur pour une durée ne dépassant pas une journée ;
- par le président du comité d'école pour une durée dépassant une journée.

Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire.

**Le personnel enseignant n'est pas en mesure d'excuser des absences dues à une prolongation des vacances.**



## Excuse

Par la présente, je soussigné(e) \_\_\_\_\_ vous demande d'excuser  
l'absence de ma fille / mon fils \_\_\_\_\_ pour le jour / la période  
du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ 20\_\_.

Cause: \_\_\_\_\_

Elle/Il s'efforcera de rattraper la matière des cours ratés.

\_\_\_\_\_

date

\_\_\_\_\_

nom et signature (père/mère/tuteur)

## Demande de libération du cours

Par la présente, je soussigné(e) \_\_\_\_\_ demande une libération  
du cours de ma fille / mon fils \_\_\_\_\_ pour le jour / la période  
du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ 20\_\_.

Motif: \_\_\_\_\_

Elle/Il s'efforcera de rattraper la matière des cours ratés. Je demande d'excuser son absence.

\_\_\_\_\_

date

\_\_\_\_\_

nom et signature (père/mère/tuteur)

## Distribution gratuite de lait et de fruits aux écoliers



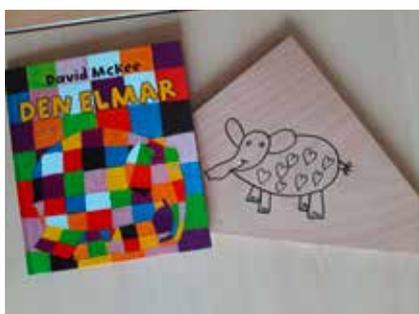
Pendant l'année scolaire 2021/2022, il sera procédé, comme les années précédentes, à la distribution gratuite de lait aux enfants de l'enseignement fondamental. De plus, la commune participe au programme « fruit4school » qui permet une fois par semaine de distribuer gratuitement des fruits aux enfants.



## Bibliothèque scolaire



Les livres disponibles dans la bibliothèque scolaire sont mis à la disposition des élèves dans leurs salles de classe, respectivement dans la salle de bibliothèque, en vue de développer le goût de la lecture chez les enfants.



## Plan de développement scolaire



À partir de la rentrée 2017-2018, chaque école et chaque lycée ont élaboré un plan de développement de l'établissement scolaire (PDS). Ils y ont défini leurs propres démarches dans les domaines essentiels pour la réussite de leurs élèves. Pour commencer, les écoles ont établi un état des lieux, afin de détecter les forces et les faiblesses de l'organisation de l'école. De cet état des lieux ont découlé les priorités auxquelles l'école se consacrera, les objectifs à atteindre et les stratégies à déployer.

La loi fixe les domaines essentiels à traiter absolument, mais chaque école est libre d'y ajouter les domaines qui lui semblent indispensables. Le plan de développement de l'établissement scolaire prévoit la collaboration des enseignants et de tous les partenaires de l'école, dont les parents d'élèves. Pour accompagner les écoles fondamentales, 15 instituteurs spécialisés en développement scolaire (I-DS) sont affectés au Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT).

L'objectif principal du PDS de l'école de Reckange-sur-Mess est de soutenir les élèves de façon cohérente le long de leur scolarité au sein de notre école.

**Objectif 1:** favoriser une éducation aux médias

**Objectif 2:** promouvoir la perception auditive

**Objectif 3:** établir un concept cadre pour l'apprentissage des langues au C1

**Objectif 4:** L'école s'engagera à approfondir et à élargir la communication et l'interaction intercycle

## Le bilan intermédiaire C1 - C4



À la fin des trois trimestres de chaque année scolaire (avant les vacances de Noël, de Pâques et d'été), l'équipe pédagogique établit un bilan intermédiaire du développement des compétences (évaluation formative). Il documente la progression des apprentissages de l'enfant par rapport aux objectifs de fin du cycle.

### \* Le bilan intermédiaire C1 précoce

Le bilan intermédiaire ainsi que l'entretien individuel se font que deux fois par année scolaire.

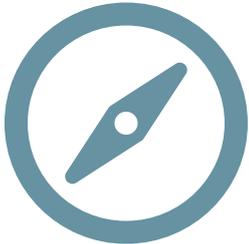
### Le bilan de fin de cycle

À la fin de chaque cycle d'apprentissage, l'équipe pédagogique dresse un bilan de fin de cycle (évaluation certificative). Il certifie les acquis de l'élève en vue de son passage au cycle supérieur.

Le bilan intermédiaire et le bilan de fin de cycle sont fondés sur les socles de compétences que l'élève est censé développer au cours du cycle.

✱

## Procédure d'orientation au cycle 4



Dès le cycle 4.1, un premier pronostic est établi au troisième trimestre par l'enseignant titulaire de l'élève.

Dans le cadre de l'orientation au cycle 4.2, des échanges individuels sont prévus entre l'enseignant et les parents. Le 2<sup>e</sup> échange se situe au début du troisième trimestre, en présence du psychologue du CePAS si les parents ont opté pour son intervention.

Le 3<sup>e</sup> échange individuel constitue l'entretien d'orientation. L'orientation définitive est déterminée au cours de cet entretien d'orientation par une décision commune entre les parents et l'enseignant titulaire de l'élève. La décision d'orientation est basée sur plusieurs facteurs, comme les productions de l'élève, les résultats de l'évaluation des apprentissages de l'élève, les résultats de l'élève aux épreuves communes, les informations recueillies par le psychologue, si les parents ont opté pour son intervention, et ainsi de suite.

En cas de désaccord entre les parents et le titulaire, une commission d'orientation est réunie en vue de dégager une décision. Elle est présidée par le directeur de région et composée d'un enseignant du quatrième cycle de l'enseignement fondamental, un professeur assurant une tâche dans l'enseignement secondaire ; un professeur ou un instituteur assurant une tâche dans l'enseignement secondaire général et un psychologue du Centre psychosocial et d'accompagnement scolaires (CePAS). Les parents de l'élève concerné participent comme membres invités, tout comme l'enseignant titulaire de l'élève et le psychologue, si les parents ont opté pour son intervention.

Site d'internet pour trouver l'école secondaire qui répond au mieux aux besoins de votre enfant.

► [www.mengschoul.lu/](http://www.mengschoul.lu/)

# Sécurité - Santé

## Que faire en cas d'accident scolaire ?



Pour chaque accident d'un élève ayant eu lieu lors des récréations, des heures de cours ou du trajet entre le foyer familial et l'école, un membre du personnel enseignant de l'école complète une déclaration d'accident. Les accidents ayant produit des lésions corporelles chez un élève doivent être déclarés dans les meilleurs délais, mais au plus tôt 8 jours après la survenance de l'accident. L'original du formulaire dûment complété et validé par le président du comité d'école est à adresser à l'Association d'assurance accident. L'administration fera parvenir un accusé de réception à l'assuré.

## Médecine scolaire et contrôle de santé régulier :

Depuis septembre 2001, la médecine scolaire est organisée par la ligue luxembourgeoise de prévention et d'action médico-sociales, en collaboration avec la commune.

Des examens médicaux (bilans de santé) assurés par le médecin scolaire ont lieu dans les classes des cycles 1.1, 1.2, 2.2, 3.2, 4.2 de l'enseignement fondamental. L'examen dentaire est fait par un médecin dentaire.

L'organisation des examens médicaux et la mise en pratique des mesures de dépistage sont à charge d'une infirmière. Si lors des examens des observations sont faites nécessitant un avis médical complémentaire, une lettre motivée sera envoyée aux parents avec une recommandation de consulter un médecin de leur confiance. L'équipe médico-socio-scolaire est à votre disposition pour toute question ayant trait à la santé, l'intégration scolaire et sociale des écoliers.

Le volet social est assuré par une assistante sociale, qui garde le lien avec la direction, le service scolaire, le personnel enseignant, la commission d'inclusion scolaire, les équipes multi-professionnelles, etc.

► Site internet : [www.ligue.lu](http://www.ligue.lu)

## Adresses utiles

► **Service Krank Kanner doheem**  
Tél.: 48 07 79  
Fax: 48 07 79-77  
[www.fed.lu/wp/services/skkd](http://www.fed.lu/wp/services/skkd)

► **Association Dysphasie.lu**  
Tél.: 621 241 853  
[www.dys.lu](http://www.dys.lu)

► **La fondation Kannerschlass**  
Tél.: 59 59 59-1  
[www.kannerschlass.lu](http://www.kannerschlass.lu)

# Maison Relais de Reckange-sur-Mess



27 rue de la Montée  
L-4981 Reckange-sur-Mess  
Tél.: 26 37 12 - 70  
relais.reckange@croix-rouge.lu

## Rentrée 2021/2022

En collaboration avec la commune de Reckange-sur-Mess, la Croix-Rouge luxembourgeoise offre dans notre structure une éducation et un accueil de qualité aux enfants et aux familles. Notre travail pratique se déduit de notre concept pédagogique et des « lignes directrices sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes » du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

## Horaires de l'établissement

Les heures d'ouverture de la Maison Relais sont bien évidemment adaptées aux horaires spécifiques de l'enseignement scolaire.

Lors de la période scolaire, la Maison Relais offre un accueil matinal de 07h00 à 08h00 heures avant le début des cours. Ensuite, notre établissement propose un encadrement des enfants à partir de 12h30 jusqu'à 19h00 du soir, ceci en fonction des besoins des parents.

Lors des vacances scolaires, notre établissement est ouvert du lundi au vendredi de 07h00 du matin jusqu'à 19h00 du soir (Exception: une semaine pour Noël et une semaine pour Pâques).

## Modalités d'inscription

Pour mieux répondre aux besoins des parents et de concilier de manière optimale la vie familiale, ainsi que la vie professionnelle et sociale pendant les périodes scolaires, nous vous proposons plusieurs modes d'inscriptions :

1. Une inscription régulière (annuelle)
2. Une inscription irrégulière (occasionnelle)
3. Une inscription pour les vacances scolaires

## Facturation

La participation des parents est calculée en fonction de la situation financière et familiale des parents, ceci sur base de la tarification officielle proposée par le Ministère (Règlement grand-ducal instituant le chèque-service accueil).

Pour d'éventuelles informations spécifiques concernant la facturation, consultez le site internet : [www.chèqueservice.lu](http://www.chèqueservice.lu)

## Notre équipe

- est composée d'une responsable, d'une responsable adjointe ainsi que de plusieurs éducateurs et d'assistants socio-éducatifs.
- côtoie les enfants avec respect, estime, savoir-faire et compétence pédagogique.
- prépare un environnement varié, propice à leurs apprentissages et les accompagne dans leur découverte quotidienne.
- unie ses compétences individuelles et professionnelles afin d'atteindre des objectifs en commun.



## Les enfants sont au centre de notre travail quotidien.

Nous les laissons s'épanouir en fonction de leurs intérêts et de leurs besoins individuels. Nous les soutenons et les encourageons à se lancer dans de nouveaux défis. Nous accompagnons les enfants sur leur chemin, afin qu'ils deviennent des êtres responsables et indépendants.

Les enfants peuvent choisir leurs activités de manière autonome. Le personnel éducatif veille à leur proposer une offre globale, qui répond aux besoins et aux intérêts des enfants. Une bonne relation entre enfant et éducateur est à la base de toute mesure d'éducation et d'apprentissage efficace.

Nous soutenons l'apprentissage de la langue luxembourgeoise tout en respectant les langues, les cultures et les religions des pays d'origines de tous les enfants. Si vous désirez avoir des informations supplémentaires par rapport à notre institution, ou concernant notre projet pédagogique, n'hésitez pas à nous contacter au 263712-70 ou bien consultez le site internet de la Croix-Rouge Luxembourgeoise:

- ▶ <https://www.croix-rouge.lu/fr/service/maisons-relais-creches/>

En vigueur jusqu'à  
l'achèvement de la  
construction de la  
**nouvelle Maison Relais**  
de Reckange-sur-Mess

# Fraizait Aktivitéiten

**Les activités de loisirs**, organisées par la commune de Reckange-sur-Mess,  
en coopération avec la Croix-Rouge Luxembourgeoise.

## De quoi s'agit-il?

- Des activités gratuites jusqu'à deux fois par semaine, pour chaque enfant du Cycle 1.1. au 4.2.
- Des ateliers diversifiés, adaptés à l'âge et aux besoins de chaque enfant: sport, graffiti, art, théâtre etc.
- L'accent est mis sur l'éducation non-formelle: le volontariat et la découverte ludique.
- Les enfants peuvent, au fur et à mesure, créer leur propre programme.
- Elles se déroulent du 8 novembre au 2021 au 3 juin 2022, les lundis, mercredis et vendredis de 14.30 à 16.00 heures.
- Des activités qui se tiennent sur six semaines consécutives.
- Une conception intéressante des après-midis et une aide organisationnelle pour les parents.
- Un encadrement professionnel par des passionnés, à tout moment et à toute épreuve, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur.
- Une ouverture d'esprit et une flexibilité de la part de tous les responsables.
- Un divertissement maximal en coopération avec des partenaires externes et des institutions.

## En un coup d'œil:

### Les activités auront lieu pendant 4 périodes :

du 8 novembre au 17 décembre  
du 3 janvier au 11 février  
du 21 février au 1 avril  
du 19 avril au 3 juin

### personne de contact:

Noémie Kayser  
621 209 101  
FAR@croix-rouge.lu

### Les thèmes:

- Vum Buedem an d'Dëppen
- Bastelen
- Geschichten & Mäerecher
- Schéier, Nol & Zwir
- Mir bewegen eis
- Mir si flexibel

### les lundis, mercredis, vendredis

de 14.30 à 16.00 heures

Fin juin 2021, de plus amples informations ainsi que le formulaire d'inscription ont été envoyés par courrier à tous les parents d'élèves de l'école de Reckange.

# Maison des Jeunes Reckange

## La maison des jeunes c'est quoi ?

**MARDI: 14.00 – 19.00**  
**MERCREDI: 14.00 – 19.00**  
**JEUDI: 14.00 – 19.00**  
**VENDREDI: 16.00 – 21.00**  
**SAMEDI: 14.00 – 19.00**

Un lieu de rencontre et d'échange pour les jeunes de 12 à 26 ans! Tu peux passer pour te décontracter avec tes amis, jouer à des jeux, écouter de la musique, faire tes devoirs ou jouer au PC, à la Switch, à la Playstation ou à bien d'autres choses. La maison des jeunes te propose régulièrement des activités et des projets. Le programme du mois est accroché sur la porte d'entrée, il est disponible dans les locaux et nous le partageons sur nos réseaux sociaux. Les activités et projets sont totalement adaptables à tes envies et tu es le bienvenu pour nous proposer tes idées. Les vendredis soirs, nous faisons la cuisine tous ensemble, sauf si nous sommes en sortie. Pour toutes les autres activités, qui changent tous les mois, contactes-nous au préalable, on te dira tout ce que tu dois savoir.



Candice Pennerad (Responsable)  
+352 621 559 926  
candice.pennerad@croix-rouge.lu

Timmy Timoteo Do Rego  
+352 621 882 968  
kevin.timoteo@croix-rouge.lu

Suis-nous sur facebook et instagram

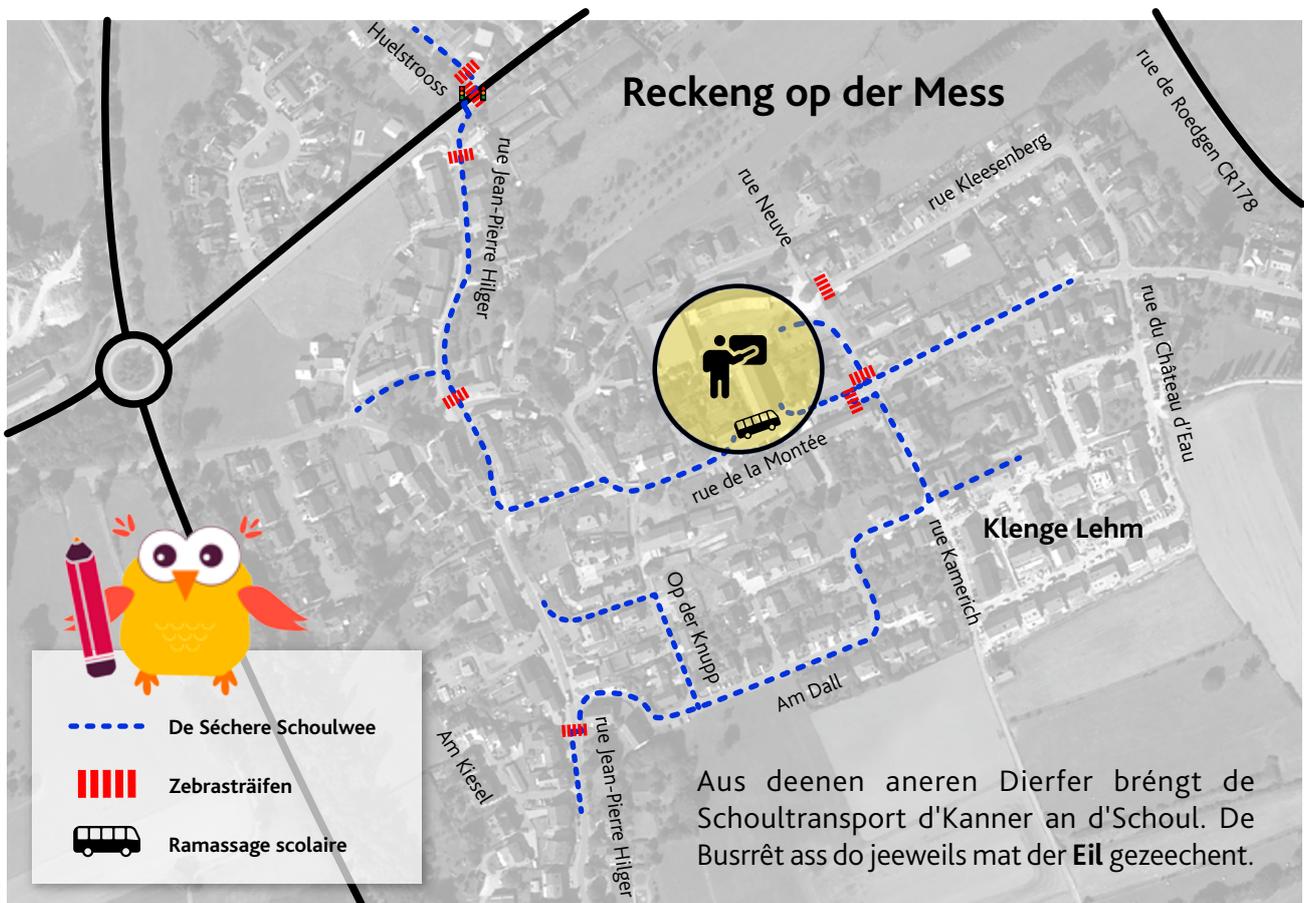


**croix-rouge**  
luxembourgeoise  
*Menschen helfen*



Jugendhaus Reckange

## Entdeckt eise Séchere Schoulwee zu Reckeng



### Le chemin de l'école... en toute sécurité



#### Gauche, droite, gauche...

- » Je marche toujours du côté sûr du trottoir, loin des voitures.
- » Je traverse la rue au passage pour piétons : au rouge je dois m'arrêter, au vert je peux marcher. S'il n'y a pas de feux de circulation, je regarde à gauche, à droite et encore une fois à gauche avant de traverser la rue.
- » S'il n'y a pas de passage pour piétons, j'attends à la ligne de vue, où je vois bien la chaussée et où les automobilistes m'aperçoivent. Ensuite gauche, droite, gauche...



#### Soyez visibles !

Je pose des bandes réfléchissantes sur mes vêtements et sur mon cartable et je porte gilet de sécurité pour que les automobilistes m'aperçoivent plus aisément dans le noir.

#### Appel aux parents - Donnez l'exemple !

- » Sensibilisez votre/vos enfant(s) aux dangers de la route.
- » Faites plusieurs fois le chemin de l'école ensemble.
- » Expliquez à votre/vos enfant(s) les règles élémentaires de la circulation.
- » Respectez vous-même les règles du Code de la route : ne pas stationner sur les passages pour piétons, sur les trottoirs...
- » Faites en sorte que votre enfant monte et descende toujours de la voiture du côté du trottoir.
- » N'attendez pas du côté opposé de la rue.

#### La ceinture ou le siège pour enfants ! Même pour les trajets les plus courts !

- » En voiture, il faut toujours être attaché, soit avec la ceinture, soit dans le siège pour enfants.
- » Le siège pour enfants est obligatoire pour les enfants qui mesurent moins de 150 cm.
- » Un enfant âgé entre 3 et 11 ans ne peut prendre place sur le siège passager que s'il utilise un siège pour enfant qui correspond à sa taille et son poids.



Administration communale  
de Reckange-sur-Mess

## Restez connectés

L'administration communale de Reckange-sur-Mess vous propose de nombreux moyens afin de rester informés de l'actualité. Ils sont tous proposés à titre gratuit et vous faciliteront votre vie au quotidien. Voici un aperçu qui vous permet de choisir le moyen de communication qui vous convient au mieux.

Elo nei:  
Réckblécker,  
Ausblécker an  
Ablécker an Är  
Lieblingsemeng!

# Wellelängt

De **Podcast** vun der **Gemeng** Reckeng op der Mess



Kontakt: [podcast@reckange.lu](mailto:podcast@reckange.lu)



## SMS2CITIZEN

Ce système permet à l'administration communale d'envoyer des messages urgents à des destinataires spécifiques. Une coupure d'eau vous sera seulement communiquée si votre rue est concernée. De même, ce système permet d'informer les parents d'élèves selon la classe que leur enfant fréquente.

- + des informations urgentes en temps réel
- + seulement des informations qui vous concernent
- + pas d'envoi de publicités
- + la réception des SMS est gratuite

- le système nécessite une inscription préalable (gratuite)

## www.reckange.lu



Le site internet est mis à jour régulièrement et informe en détail des démarches administratives et des actualités. Il vous permet également de trouver votre personne de contact. De même, le site vous propose un agenda complet, une liste des associations ainsi qu'une médiathèque qui offre toute sorte de formulaire en téléchargement.

- + le détail de l'actualité
- + une médiathèque (formulaires et photos)
- + un aperçu des manifestations à venir
- + relie l'information aux loisirs

- pas de notifications sur les mises à jour du contenu

## Facebook.com/[reckangemess](https://www.facebook.com/reckangemess)



L'administration communale est présente sur Facebook. Ce moyen nous permet de donner un aperçu de l'actualité au quotidien et de partager des moments conviviaux, mais également des informations utiles (changement des heures d'ouverture, chantiers en cours, des manifestations à venir) et d'informer les utilisateurs d'une mise à jour du site [www.reckange.lu](http://www.reckange.lu).

- + un aperçu de l'actualité en quelques mots
- + informations du type „loisir“
- + notifications sur des mises à jour du site internet
- + des informations urgentes en temps réel

## Le «Gemengebuet»

Il s'agit du bulletin communal distribué à tous les ménages des localités de la commune de Reckange-sur-Mess. Sur une quarantaine de pages, vous trouvez le détail des séances du conseil communal, les avis officiels, les résultats des analyses de l'eau potable ainsi que toutes sortes d'actualités au niveau communal. Chaque édition dispose d'un agenda complet avec tous les interlocuteurs, ainsi que d'un extrait du calendrier des manifestations.

- + le détail de l'actualité politique
- + les avis officiels
- + distribué 4 fois par an à tous les ménages
- + disponible en format digital sur [www.reckange.lu](http://www.reckange.lu)



<http://reckeng.schoul.lu>  
<http://www.reckange.lu>



Administration communale  
de Reckange-sur-Mess